

PAQUES A LA MAISON

Le syndicat du chocolat et ses entreprises, mobilisés pour des fêtes chocolatées

Cette année, les fêtes de Pâques se dérouleront dans une ambiance particulière, le confinement pour lutter contre la pandémie de Covid19 ayant été prolongé au moins jusqu'au 15 avril. En ces temps troublés et incertains, le chocolat apporte plus que jamais plaisir et réconfort aux petits et aux grands.

PAQUES EN CONFINEMENT, MAIS AVEC DU CHOCOLAT

Pas de raison de se passer de chocolat à Pâques, même si la fête se fera en plus petits comités. Les produits de Pâques ont été fabriqués avant le confinement et sont disponibles dans les rayons. Et si beaucoup de boutiques de chocolats ont dû fermer, certaines d'entre elles vont rouvrir leurs portes autour du week-end de Pâques. Certains chocolatiers proposent également des livraisons à domicile.

Le syndicat du chocolat donne rendez-vous aux gourmands sur son compte Instagram [@syndicatduchocolat](https://www.instagram.com/syndicatduchocolat). Vous y trouverez des idées pour fêter Pâques autrement et pour gagner des lots chocolatés.

DU CHOCOLAT SOLIDAIRE AVEC LES SOIGNANTS

Pour alléger le quotidien difficile des soignants, le syndicat du chocolat peut compter sur la générosité de ses adhérents. Pour retrouver l'ensemble des initiatives des entreprises, rendez-vous sur notre compte twitter [@ChocolatFrance](https://twitter.com/ChocolatFrance).

PROLONGER LA FETE APRES LE CONFINEMENT

Pâques est une fête importante symboliquement car elle marque le début de la belle saison et le renouveau de la nature. C'est une fête qui compte beaucoup pour les familles et qui est plébiscitée par les petits et les grands avec ses traditionnelles chasses aux œufs. C'est pourquoi nos chocolatiers vous donnent rendez-vous à la sortie du confinement pour prolonger les fêtes de Pâques. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre compte instagram !

Contact presse : Agence Les Marinières

Caroline Choay : 06 73 44 80 38 : caroline@lesmarinieres.com

Éléonore Kaba: 06 81 39 04 65: eleonore@lesmarinieres.com

A propos du Syndicat du Chocolat : Le Syndicat du Chocolat regroupe 90 entreprises, de la PME familiale à la multinationale, qui produisent et commercialisent du chocolat. Il s'agit d'entreprises de première et deuxième transformation, fabricants de produits finis, réseaux de boutiques de chocolat ayant plus de 10 magasins. Créé il y a près d'un siècle et demi, le Syndicat du Chocolat représente 85% du secteur et plus de 30 000 emplois. Ses missions : accompagner les entreprises pour agir collectivement sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux de la filière – notamment en matière de qualité produits - garantir la durabilité du chocolat et le promouvoir dans toute sa diversité auprès des consommateurs.